



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9576^e séance

Jeudi 14 mars 2024, à 10 h 5

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Yamazaki.	(Japon)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Bendjama
	Chine	M. Geng Shuang
	Équateur	M. De La Gasca
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M ^{me} Broadhurst Estival
	Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
	Malte	M ^{me} Gatt
	Mozambique	M. Afonso
	République de Corée	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Sierra Leone	M. Kanu
	Slovénie	M. Žbogar
	Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et Mme Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de souhaiter aux Yéménites, ainsi qu'aux musulmans du monde entier, un bon ramadan. Puisse ce mois sacré apporter aux Yéménites et aux peuples du monde entier des raisons d'espérer un avenir plus pacifique. Je leur dis « *Ramadan Karim* ».

Nous avons espéré – et c'était aussi ce qu'attendaient les Yéménites – qu'un accord sur un cessez-le-feu à l'échelle nationale et des mesures visant à améliorer les conditions de vie au Yémen serait conclu avant le début du ramadan. J'avais espéré pouvoir informer le Conseil de sécurité des préparatifs d'un processus politique inclusif. Lui dire que les employés du secteur public de tout le pays avaient reçu leurs salaires et leurs pensions ; que les exportations de pétrole avaient pu reprendre, ce qui aurait permis de fournir des services plus efficaces et d'améliorer la situation économique ; et qu'il y avait eu un nouvel accord sur la libération d'autre prisonniers, permettant à ces derniers de retrouver leurs proches à temps pour le ramadan. Bien que ces espoirs et ces attentes n'aient pas été satisfaits à ce jour, nous demeurons résolus dans nos efforts pour présenter sous sa forme définitive une feuille de route des Nations Unies et la mettre en œuvre. Je pense que les Yéménites sont aussi impatients que moi de voir ces aspirations se concrétiser.

Toutefois, comme je l'ai indiqué dans mon exposé le mois dernier (voir S/PV.9548), le contexte de la médiation

est devenu plus complexe. C'est toujours le cas. Bien que nous ayons essayé de protéger le processus de paix des évolutions régionales depuis le début de la guerre à Gaza, force est de constater que ce qui se passe au niveau régional a des répercussions sur le Yémen, et que ce qui se passe au Yémen peut avoir des répercussions sur la région.

Depuis novembre, Ansar Allah prend pour cible des navires dans la mer Rouge et le golfe d'Aden. En réponse, depuis janvier, les États-Unis et le Royaume-Uni frappent des cibles militaires dans les zones contrôlées par Ansar Allah. La semaine dernière, ce groupe a attaqué un vraquier dans le golfe d'Aden, tuant et blessant plusieurs membres d'équipage. Un autre navire récemment attaqué par Ansar Allah, le *MV Rubymar*, a provoqué une marée noire et a coulé en mer Rouge, avec sa cargaison. Malheureusement, la tournure que prennent les événements est très préoccupante.

Plus l'escalade se prolongera, plus le contexte de la médiation au Yémen deviendra complexe. Avec davantage d'intérêts en jeu, les parties au conflit au Yémen sont plus susceptibles de modifier leurs stratégies et leurs programmes de négociation. Dans le pire des cas, les parties pourraient décider de se livrer à un aventurisme militaire risqué qui replongerait le Yémen dans un nouveau cycle de guerre. Par conséquent, je tiens à souligner l'importance de ne pas perdre de vue les objectifs à long terme que nous cherchons à atteindre au Yémen.

Afin de préserver les progrès réalisés dans le cadre du processus de paix, j'invite toutes les parties concernées à faire preuve de la plus grande retenue et à œuvrer en faveur de la désescalade. La mer Rouge faisant désormais partie d'un ensemble plus large de cercles concentriques d'escalade, je renouvelle également l'avertissement du Secrétaire général concernant le risque de propagation du conflit de Gaza dans la région, ainsi que ses récents appels à un cessez-le-feu humanitaire immédiat à Gaza.

Au Yémen, bien que les hostilités soient restées à des niveaux relativement bas par rapport à la période précédant la trêve en 2022, nous avons assisté à la poursuite des affrontements et des mouvements de troupes à Hodeïda, Lahj, Mareb, Saada, Chaboua et Taëz. Les parties continuent également de préférer des menaces publiques de reprise de la guerre. De nombreux Yéménites avec lesquels je me suis entretenu ont exprimé leurs craintes quant à une escalade potentielle des combats internes. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher cela. Mon bureau poursuit son dialogue avec les parties pour souligner la nécessité de maintenir le calme sur les lignes de front.

Dans ce contexte de troubles régionaux, dans mon travail, je continue d'être guidé par les priorités formulées par les Yéménites pour le Yémen. Mon objectif demeure de parvenir à un cessez-le-feu et de lancer un processus politique. C'est le seul moyen de régler le conflit au Yémen. Ces derniers mois, mon bureau et moi-même avons consulté des Yéménites de tous horizons. Ils nous ont parlé de ce qu'ils ont perdu, de ce que la paix signifie pour eux et de ce qu'ils pensent que nous devrions faire pour y parvenir. Il y a une chose qui est revenue systématiquement : leurs besoins et leurs priorités n'ont pas changé depuis la récente escalade régionale. Ils sont simplement devenus plus urgents.

Mes efforts de médiation se concentrent donc sur des démarches auprès des parties en vue de rapprocher les positions et d'identifier les moyens permettant d'instaurer un cessez-le-feu, d'améliorer les conditions de vie et de lancer un processus politique, en s'appuyant sur les engagements qu'elles ont pris en décembre. Dans le cadre de cet effort, ces dernières semaines, mon bureau a organisé des réunions avec les principaux responsables des forces de sécurité à Aden et à Taëz afin de préparer un futur cessez-le-feu à l'échelle nationale. Il est impératif que toutes les parties gardent les canaux de communication ouverts et ne perdent pas de vue l'objectif visé, qui est de répondre aux attentes des Yéménites.

La Journée internationale des femmes, célébrée ce mois-ci, a été une occasion de rappeler les effets disproportionnés du conflit sur les femmes au Yémen et de l'importance de garantir leur participation véritable au processus de paix. Le conflit a exacerbé les inégalités de genre, limitant l'accès des femmes à l'éducation et aux soins de santé, ainsi que la liberté de circulation. Les exigences liées à la tutelle réduisent encore davantage le pouvoir d'action des femmes et leur participation aux efforts de paix.

Mon bureau poursuit son partenariat avec ONU-Femmes pour organiser des consultations avec la société civile, les dirigeantes politiques, les défenseurs des droits humains et les représentants des groupes marginalisés. Grâce à ces consultations, nous souhaitons donner la priorité aux voix et aux expériences des communautés locales, en particulier des femmes yéménites. Le mois dernier, mon bureau a également organisé une réunion consultative de trois jours avec 30 activistes de la société civile, hommes et femmes, provenant de diverses provinces, afin de discuter de leurs priorités et de leur vision du processus de paix, ainsi que de leurs idées sur la manière de rendre les négociations menées sous l'égide de l'ONU plus inclusives.

Nous suivons également de près et encourageons les efforts de médiation locaux. Ces dernières semaines, grâce à la mobilisation et au travail incessants de la société

civile yéménite et des médiateurs locaux, nous avons constaté un regain d'attention sur la nécessité d'ouvrir les routes qui ont été fermées pendant le conflit. L'ouverture de la route de Haïfan dans la province de Taëz constitue un pas dans la bonne direction. Je juge encourageant de voir que les parties accordent de nouveau l'attention à la question des routes. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour prévenir les incidents et améliorer la coordination entre les parties. Je les exhorte à donner la priorité à l'intérêt collectif des Yéménites plutôt qu'à des intérêts étroits et à saisir cette occasion pour répondre aux attentes des Yéménites en ce qui concerne l'ouverture durable des routes principales dans le pays. Appuyer la liberté de circulation des personnes et des biens partout au Yémen reste une priorité pour mon bureau, et nous sommes prêts à aider les parties en cas de besoin. J'espère que d'ici à notre prochaine séance, le mois prochain, nous aurons davantage de nouvelles positives à partager à cet égard.

Je poursuis ma collaboration avec les acteurs régionaux, notamment le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman, qui jouent un rôle essentiel à l'appui de mes efforts de médiation. Le Yémen a également la chance de bénéficier depuis longtemps de l'unité du Conseil de sécurité, qui appuie un processus politique sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. Je me réjouis que toutes les parties prenantes internationales avec lesquelles je me suis entretenu continuent de m'assurer de leur appui indéfectible en faveur de mes efforts et du règlement du conflit. Cet appui concerté sera nécessaire pour adresser aux parties des messages fermes et cohérents quant à la nécessité de participer au processus de paix. Par ailleurs, l'action diplomatique collective du Conseil m'aidera à diriger le processus de médiation dans le contexte des troubles régionaux actuels.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Wosornu.

M^{me} Wosornu (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg de son exposé. Je ne peux que réitérer son appel à la désescalade au Yémen et à ce que les parties s'engagent à nouveau sur la voie de la stabilité et de la paix. Je souhaite également *Ramadan Mubarak* au peuple yéménite et à tous ceux qui observent le jeûne du ramadan.

Les progrès observés depuis la trêve conclue sous l'égide de l'ONU en avril 2022 risquent de s'effondrer. Ces derniers mois, les niveaux d'insécurité alimentaire et de malnutrition ont grimpé en flèche, faisant peser une menace réelle et croissante sur la vie et le bien-être de millions de personnes, en particulier les femmes et les enfants.

Selon des évaluations récentes de l'UNICEF et du Programme alimentaire mondial (PAM), l'insécurité alimentaire a augmenté de 11 % depuis novembre, soit le niveau le plus élevé depuis 16 mois dans les zones contrôlées par les houthistes. De plus, près de la moitié des enfants de moins de cinq ans souffrent d'un retard de croissance modéré à grave, soit une augmentation de 4 points de pourcentage par rapport à 2022 et plus du double du taux de prévalence des retards de croissance à l'échelle mondiale. Plus de la moitié des familles interrogées ont fait état d'une consommation alimentaire insuffisante.

Les causes sont connues : le conflit, la crise économique prolongée et, de plus en plus, les graves déficits de financement, qui ont des conséquences importantes sur l'aide humanitaire. Dans les zones contrôlées par le Gouvernement, le nombre de personnes recevant une aide et la taille des rations alimentaires ont dû être réduits.

Comme nous l'avons déjà dit au Conseil, le PAM a interrompu les programmes de distribution générale de vivres dans les zones contrôlées par les houthistes en novembre, alors qu'il poursuivait les discussions avec les autorités houthistes de facto pour déterminer qui devait bénéficier de l'aide en priorité. Suite à une allocation budgétaire par le Coordonnateur des secours d'urgence de 7 millions de dollars du Fonds central pour les interventions d'urgence au PAM, un accord sur le lancement d'un exercice pilote de reciblage dans les zones contrôlées par les houthistes a été conclu. En fonction du succès de ce projet pilote et sous réserve de la disponibilité des fonds, nous relancerons les programmes de distribution de denrées alimentaires à une plus grande échelle.

En conséquence, nous pourrions fournir une aide à 9,5 millions de personnes qui n'en ont pas reçu depuis novembre 2023. Au cours des cinq prochains mois, le montant total des ressources dont le PAM a besoin pour couvrir trois cycles de distribution de vivres aux familles les plus vulnérables dans les zones contrôlées par les houthistes est de 230 millions de dollars. Nous exhortons les donateurs à fournir immédiatement ce financement indispensable.

Pour la plupart des habitants du Yémen, l'insécurité alimentaire est une question de coût et non d'accessibilité. Comme me l'ont dit très clairement les Yéménites que j'ai rencontrés dans les provinces d'Aden, de Sanaa et d'Amran la semaine dernière, ils veulent des solutions durables pour remédier aux causes de leurs besoins humanitaires et avoir la possibilité de définir eux-mêmes la manière de reconstruire leur avenir.

Au camp de déplacés d'As-Shaab à Aden, j'ai rencontré Shadia, Jumah, Sa'ada, Sumaya et Shahra, des mères,

des soutiens de famille et des artisanes du changement au sein de leur communauté. Elles m'ont fait part de leur espoir de créer des entreprises de fabrication de *bakhoor*, ou de parfums et d'encens, afin de prendre leur vie en main, pour leur bien et pour celui de leurs familles. Comme l'a déclaré l'Envoyé spécial Grundberg, alors que nous célébrons ce mois-ci la Journée internationale des femmes, je suis impressionnée par leur dynamisme, leur détermination et leur résilience. Les solutions durables dont nous avons discuté vont bien au-delà de ce que l'on peut attendre des acteurs humanitaires. Il est plus important que jamais que la communauté internationale soutienne le cadre de développement de l'ONU en faveur du Yémen afin de permettre au peuple yéménite de briser le cycle de la dépendance à l'égard de l'aide extérieure et de l'aider à bâtir une économie solide, autonome et durable, exactement comme me l'ont dit les femmes que j'ai rencontrées. Les moyens de subsistance et la création d'emplois sont les piliers centraux de ce cadre de développement, qui prévoit de soutenir en priorité les groupes qui risquent le plus d'être laissés de côté, notamment les femmes et les filles.

Comme indiqué précédemment, la montée des tensions régionales et l'escalade de la situation en mer Rouge sont autant de facteurs qui menacent les modestes améliorations économiques et progrès humanitaires réalisés à la suite de la trêve conclue sous l'égide de l'ONU en avril 2022 et de la cessation des hostilités qui s'est ensuivie. Ainsi que l'a déclaré l'Envoyé spécial, les attaques contre les navires, tels que le navire marchand *MV Ruby-mar*, sont susceptibles d'avoir des répercussions directes et indirectes sur les moyens de subsistance de milliers de personnes dans les communautés côtières dont la survie dépend de la pêche. L'attaque de ce navire illustre les risques importants posés par l'escalade de la situation au Yémen et dans ses environs. Nous avons également reçu un certain nombre d'informations non vérifiées faisant état de victimes civiles à la suite d'attaques de navires menées par les houthistes, ainsi que de frappes aériennes au Yémen. Nous renouvelons une fois de plus l'appel du Secrétaire général en faveur du respect intégral de la résolution 2722 (2024). Nous exhortons toutes les parties concernées à se conformer au droit international et à s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver la situation.

Je tiens également à rappeler l'importance de garantir un accès humanitaire total aux personnes dans le besoin au Yémen. Après plusieurs annulations décidées par les autorités houthistes de facto, nous nous félicitons de la reprise des vols à destination de Mareb. Nous continuons de plaider en faveur de la levée des obstacles administratifs et des restrictions imposées aux déplacements des membres du personnel, en particulier ceux du personnel féminin yéménite dans l'ensemble du pays.

Les Yéménites ne peuvent pas se permettre de voir les progrès accomplis depuis la trêve conclue sous l'égide de l'ONU être réduits à néant. Ils ne peuvent pas non plus se permettre de faire face à la catastrophe et aux privations qui risquent de résulter d'une nouvelle escalade du conflit. J'appelle les membres du Conseil à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour appuyer les efforts de désescalade et de paix en faveur du peuple yéménite, y compris, comme l'a mentionné l'Envoyé spécial Grundberg, les initiatives menées par des femmes. Je leur demande aussi de continuer d'utiliser tous les moyens diplomatiques possibles pour soutenir et faciliter, au Yémen, une réponse humanitaire fondée sur des principes et de maintenir l'unité dans l'intérêt de tous ceux et de toutes celles qui œuvrent sans relâche au service des personnes dans le besoin, et ce, malgré les périls qui les menacent. Enfin, nous appelons les donateurs à fournir l'aide financière urgente nécessaire pour faire face à l'insécurité alimentaire et à d'autres besoins humanitaires criants, ainsi que pour soutenir les moyens de subsistance. Cette aide reste une bouée de sauvetage pour la population yéménite, et nous dépendons de la rapidité de ce financement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosornu de leurs exposés. Nous leur sommes reconnaissants de tout le travail qu'eux et leurs équipes accomplissent afin d'apporter une paix durable et une aide humanitaire au peuple yéménite.

Depuis notre dernière séance (voir S/PV.9548) consacrée au Yémen, les houthistes ont poursuivi leurs attaques irresponsables contre la navigation en mer Rouge. Le Royaume-Uni présente ses condoléances aux familles des membres d'équipage innocents qui ont été tués ou blessés au cours de la récente attaque contre le navire marchand *MV True Confidence*, pris pour cible alors qu'il reliait la Chine à l'Arabie saoudite. Ces derniers jours, des actes similaires ont entraîné le naufrage du navire marchand *MV Rubymar*, chargé d'engrais, et risquent encore d'aggraver la crise humanitaire au Yémen. Ces attaques ont des répercussions sur chacun et chacune d'entre nous. Des navires du monde entier sont pris pour cible. Plus de 100 jours se sont également écoulés depuis la capture du navire marchand *MV Galaxy Leader* et de ses membres d'équipage, qui sont toujours détenus illégalement. Nous demandons la libération immédiate du navire et de son équipage. Les houthistes

sont les seuls qui risquent de provoquer une nouvelle escalade. Le Royaume-Uni condamne ces attaques odieuses et appelle les houthistes à y mettre fin, à respecter la liberté de navigation de tous les navires et à désamorcer les tensions en mer Rouge.

Aujourd'hui, le Conseil de sécurité entendra un exposé sur l'état de la situation de la part du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, qui surveille les navires entrant dans les ports yéménites. L'inspection des navires est indispensable pour mettre un terme à l'entrée d'armes illicites dans les zones contrôlées par les houthistes, ainsi que pour préserver le flux de marchandises à destination du Yémen. Près de 90 % des denrées alimentaires du pays proviennent d'importations commerciales. Le maintien de l'intégrité de ces ports est dès lors vital. Par conséquent, les informations selon lesquelles des navires iraniens contourneraient les inspections sont extrêmement préoccupantes. Le Royaume-Uni demande à l'Iran de mettre fin à son appui illégal aux houthistes. Tous les navires entrant à Hodeïda doivent se plier aux règles et se présenter au Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour inspection. Nous renouvelons notre engagement à soutenir le Mécanisme afin que celui-ci dispose des capacités et du financement nécessaires pour garantir l'accès des Yéménites aux produits de première nécessité, ainsi que pour mettre un terme à la contrebande d'armes illicites.

Enfin, comme l'a clairement indiqué l'Envoyé spécial Grundberg, le processus de paix au Yémen demeure fondamental. Nous exhortons toutes les parties prenantes et les parties au conflit à donner la priorité au processus de paix et à faire fond sur les progrès accomplis par l'Envoyé spécial. Il s'agit peut-être, en neuf ans, de notre meilleure chance d'instaurer une paix durable au Yémen. Nous devons la saisir.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosornu de leurs exposés détaillés.

Malte demeure vivement préoccupée par la gravité et la détérioration de la situation humanitaire au Yémen, qui soumet le peuple yéménite à d'indicibles souffrances depuis des années. Le plan de réponse humanitaire pour 2024 est un rappel tragique de l'ampleur des souffrances au Yémen. Plus de 18 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire et de services de protection. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, le Yémen reste l'un des pays du monde les plus touchés par l'insécurité alimentaire, avec 17,6 millions de personnes en proie à une insécurité alimentaire et nutritionnelle. Près de la moitié

des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance. La communauté internationale doit intensifier ses efforts pour veiller à ce que le Programme alimentaire mondial et ses partenaires disposent des ressources et de l'accès nécessaires pour reprendre d'urgence la distribution de nourriture dans les zones contrôlées par les houthistes. Sans le financement nécessaire, la sécurité alimentaire continuera de se détériorer fortement.

L'escalade militaire en mer Rouge menace les progrès sur la voie de la paix au Yémen. Malte condamne l'attaque au missile perpétrée par les houthistes, le 6 mars, contre le navire marchand *MV True Confidence*, qui a causé la mort de trois marins et en a blessé quatre autres. Nous condamnons également les attaques au missile contre le navire marchand *MV Rubymar*. Son naufrage fait peser un grave risque écologique en mer Rouge. Nous demandons la mise en œuvre intégrale de la résolution 2722 (2024), y compris la libération immédiate du navire marchand *MV Galaxy Leader* et de son équipage. En outre, les attaques menées par les houthistes contre le transport maritime international mettent en péril la sécurité des gens de mer et la liberté de navigation, et entraveront l'acheminement de l'aide humanitaire vitale au Yémen. Nous saluons le lancement, par l'Union européenne, de l'opération Aspides, qui vise à rétablir la sécurité maritime et à préserver la liberté de navigation en mer Rouge. Les houthistes doivent immédiatement cesser leurs attaques et leurs actions contre la navigation commerciale et respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international.

Nous appelons toutes les parties au conflit au Yémen à concentrer leurs efforts sur la recherche d'un accord politique qui conduira à une paix durable dans l'intérêt de tous les Yéménites. L'établissement d'une feuille de route de l'ONU sera déterminant pour garantir la mise en œuvre d'un cessez-le-feu national, l'amélioration des conditions de vie et la reprise d'un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Alors que nous sommes également réunis ici, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à l'occasion de la tenue de la session annuelle de la Commission de la condition de la femme, nous devons souligner que les droits des femmes au Yémen continuent d'être violés. Bien que la Conférence de dialogue national soit convenue d'un quota de 30 % pour la participation des femmes, cette participation demeure marginale dans le cadre des pourparlers entre Yéménites et dans les comités chargés de mettre en œuvre l'Accord sur Hodeïda. Nous demandons instamment aux autorités dans tout le Yémen de lever les restrictions qui violent systématiquement le droit des femmes à la liberté de circulation. Les restrictions imposant aux femmes

d'avoir l'autorisation d'un tuteur masculin ou d'être accompagnées d'un tuteur masculin pour se déplacer librement entravent leur accès aux soins de santé, à l'éducation et à l'emploi. Les femmes yéménites travaillant pour des organisations non gouvernementales et des organismes des Nations Unies sont particulièrement visées, harcelées ou humiliées aux points de contrôle, et nombre d'entre elles ont été contraintes de démissionner. Cela prive les femmes et les filles yéménites d'une aide humanitaire essentielle, et leurs familles de revenus indispensables. Nous exhortons l'ONU à s'assurer qu'elle dispose des capacités suffisantes pour mettre en œuvre les engagements qu'elle a pris au titre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, notamment en déployant des conseillers et conseillères pour les questions de genre et des conseillers et conseillères pour la protection des femmes. Nous appelons toutes les parties au Yémen à respecter pleinement l'égalité des droits et des libertés des femmes, notamment leur capacité de circuler librement à l'intérieur du pays.

Pour terminer, je voudrais dire que le début du mois sacré de ramadan s'est accompagné d'attentes et d'espoirs pour la population yéménite. Bien que ces attentes n'aient pas été satisfaites jusqu'à présent, nous continuons à appuyer résolument les aspirations du peuple yéménite à un cessez-le-feu et à une paix durable.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier de leurs exposés détaillés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Edem Wosornu. Je salue également la participation du Représentant permanent du Yémen à la présente séance.

Un mois s'est écoulé depuis la dernière séance ordinaire que nous avons tenue sur le Yémen (voir S/PV.9548). De nombreux membres du Conseil, dont la République de Corée, ont réclamé avec force la fin des attaques des houthistes contre les navires en mer Rouge. Malheureusement, la dangereuse escalade à laquelle se livrent les houthistes se poursuit. Ma délégation exige avec force, une nouvelle fois, que les houthistes cessent toutes les attaques contre des navires en mer Rouge. Nous condamnons les attaques du 6 mars dernier, qui ont tué trois membres de l'équipage du navire marchand *MV True Confidence*. Le naufrage, ce mois-ci, du navire de charge *MV Rubymar*, qui transportait des engrais, est également très préoccupant en raison de la possible contamination environnementale de la mer Rouge. Par ailleurs, nous sommes profondément préoccupés par les dégâts économiques que ces attaques provoquent en perturbant le commerce international. Les attaques des houthistes sont

injustifiables. Les houthistes prétendent agir en soutien aux Palestiniens de Gaza, mais ces attaques ne contribuent en rien à régler ou à apaiser la situation. Elles ne font qu'intensifier et accentuer les tensions et les affrontements dans la région. En outre, ces provocations retardent la progression du processus de paix au Yémen.

La République de Corée souligne l'importance vitale de la mise en œuvre intégrale de la résolution 2722 (2024) par tous les États Membres, notamment le respect des obligations liées à l'embargo sur les armes ciblé en vertu de la résolution 2216 (2015). En tant que pays assurant la présidence du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), nous continuerons à suivre de près la mise en œuvre du régime de sanctions, en particulier l'embargo sur les armes, avec la coopération et l'appui précieux du Groupe d'experts sur le Yémen.

Alors que la communauté internationale concentre son attention sur Gaza et la mer Rouge, nous ne devons pas oublier que les souffrances humanitaires au Yémen durent depuis 10 ans en raison de la poursuite du conflit et des affrontements dans le pays. Ma délégation s'inquiète vivement du fait que 17,6 millions de personnes, dont 6,5 millions d'enfants, sont en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. La coopération entre les parties yéménites et les organisations humanitaires est indispensable. Toutes les restrictions, y compris les limitations imposées à la circulation des travailleuses humanitaires, doivent être levées. La République de Corée demeure fermement déterminée à fournir une assistance au Yémen, tant sur le plan humanitaire que sur celui du développement, notamment dans le cadre de son don annuel de 18 000 tonnes de riz au Yémen, en coopération avec le Programme alimentaire mondial. Cependant, il est clair qu'en l'absence d'un règlement politique concret et durable au Yémen, la crise humanitaire liée au conflit ne pourra pas prendre fin. Par conséquent, il est impératif que toutes les parties yéménites, en particulier les houthistes, s'en tiennent au processus de négociation, avec la pleine coopération de l'ONU.

La République de Corée appuie pleinement les efforts que l'Envoyé spécial Grundberg continue de déployer pour poursuivre sa médiation en vue d'un dialogue entre les parties et les principales parties prenantes concernées au Yémen. Nous nous félicitons également des efforts déployés par l'Arabie saoudite et Oman pour contribuer à l'instauration de la paix dans cette région. Pour trouver une solution durable à la question du Yémen, la société civile, qui représente un large éventail des 34 millions d'habitants du pays, doit être encouragée à exercer son rôle décisif dans le processus de paix. Nous espérons que les échanges constructifs de l'Envoyé spécial avec les groupes de la société civile,

notamment ceux représentant les femmes, vont non seulement se poursuivre, mais s'étendront à tout le Yémen.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie Hans Grundberg et Edem Wosornu de leurs exposés, et je salue la présence du représentant du Yémen parmi nous ce matin.

Le dernier rapport du Secrétaire général sur la question le montre : les attaques menées par les houthistes en mer Rouge se poursuivent, malgré les mises en garde qui leur sont adressées par le Conseil. Soyons clairs : les houthistes sont les seuls responsables de l'escalade en cours en mer Rouge et de ses conséquences négatives sur la stabilité régionale et le commerce maritime international. La France condamne fermement les attaques déstabilisatrices qu'ils mènent depuis plusieurs mois et qui portent atteinte aux droits et aux libertés de navigation.

Un nouveau seuil a été franchi début mars, avec l'attaque houthiste contre le navire commercial *MV True Confidence*, qui a tué plusieurs membres de l'équipage. Les houthistes sont aussi responsables du naufrage du *MV Rubymar*, qui présente un très grave risque de catastrophe environnementale. Nous les appelons à libérer immédiatement le *MV Galaxy Leader* et l'ensemble de son équipage, qui est retenu depuis le mois de novembre 2023. Et nous demandons à la République islamique d'Iran, qui finance et qui arme les houthistes, de cesser ses actions déstabilisatrices.

Face au comportement irresponsable des houthistes, la France poursuivra son engagement, dans le cadre de l'opération européenne *Aspides*, pour garantir la sûreté maritime et la liberté de navigation, conformément au droit international et en lien avec ses partenaires. Une frégate française est déployée et a déjà intercepté plusieurs drones houthistes dans le cadre de cette opération. Je rappelle que cette opération adopte une approche de désescalade et que sa posture est uniquement défensive. La résolution 2722 (2024) rappelle que l'exercice des droits et libertés de navigation doit être respecté et que les États ont, en accord avec le droit international, le droit de défendre leurs navires contre ces attaques. Elle doit être pleinement appliquée.

Les graves violations du droit international commises par les houthistes en mer Rouge ne doivent pas détourner l'attention de la situation à l'intérieur du Yémen. Il faut transformer la trêve, partielle et encore ponctuée d'incidents, en une cessation complète et durable des hostilités, hostilités dont le peuple yéménite est la première victime. Un cessez-le-feu durable permettra d'améliorer la situation humanitaire et de remettre en état les infrastructures essentielles. En 2024, ce sont plus de 17 millions de personnes qui auront besoin d'une assistance en matière de santé, et autant qui souffriront

d'insécurité alimentaire. Il est également de notre responsabilité collective de permettre aux personnes déplacées internes, et parfois à plusieurs reprises, de retrouver le cours de leur existence. Nous devons également veiller à ce que les travailleurs humanitaires puissent exercer leurs missions sans entraves, et je pense notamment aux personnels féminins en zone houthiste. La France soutient les mécanismes onusiens qui agissent en faveur d'une plus grande stabilité et sécurité au Yémen, à l'image du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, qui contribue à la lutte contre les trafics d'armes en mer Rouge. Il doit être renforcé, il doit être mieux financé.

Enfin, la France réitère son plein soutien à l'Envoyé spécial et à ses efforts inlassables pour définir une feuille de route inclusive. Le processus de paix doit reprendre au plus vite sous l'égide de l'Envoyé spécial. La France salue ces efforts. Elle salue également la mobilisation de l'Arabie saoudite, d'Oman ainsi que d'autres acteurs régionaux en ce sens. Seule une solution politique globale, inclusive et prenant en compte les préoccupations et les intérêts de tous les Yéménites pourra mener à la paix. La participation effective des femmes yéménites aux négociations politiques doit également être garantie. La France continuera sa pleine mobilisation en ce sens.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et M^{me} Wosornu de leurs exposés.

Malheureusement, les menaces que les houthistes font peser sur la sécurité maritime et la navigation commerciale continuent d'exiger notre attention. Le nombre de pays touchés par leur comportement déstabilisateur augmente chaque jour, et c'est véritablement devenu un problème mondial. Si leurs attaques illégales et irresponsables ont fait l'objet d'une condamnation internationale soutenue et généralisée, nous ne pouvons pas nous permettre de faire preuve de complaisance. Ces condamnations doivent se poursuivre et le cœur des voix doit s'amplifier alors que les houthistes continuent d'intensifier leurs attaques, comme le montrent le naufrage déplorable du *MV Rubymar* et la mort tragique de trois marins civils à bord du *MV True Confidence*. Ce type d'activité a conduit les États-Unis à désigner expressément Ansar Allah, un groupe communément appelé les houthistes, en tant qu'entité terroriste mondiale, une désignation qui est entrée en vigueur le 16 février.

Mais nous ne pouvons pas relever ce défi seuls. Les attaques des houthistes touchent tous les États Membres et l'escalade et la déstabilisation continues mettent en péril le commerce mondial aux quatre coins de la planète. Il est donc essentiel que nous nous exprimions d'une seule voix pour

rejeter les efforts des houthistes visant à entraver l'exercice des droits et libertés de navigation en mer Rouge et dans le golfe d'Aden. Nous devons également exiger de nouveau que les houthistes libèrent immédiatement l'équipage du *MV Galaxy Leader*. Les houthistes n'ont absolument aucune raison légitime ou base légale pour les détenir.

Les États-Unis apprécient la solidarité des membres du Conseil qui se sont joints à notre proposition de déclaration à la presse, rédigée conjointement avec le Japon, qui condamne les dernières attaques des houthistes avec la plus grande fermeté et exige qu'ils mettent fin à leurs attaques, conformément à la résolution 2722 (2024). Cette déclaration à la presse souligne également la préoccupation du Conseil concernant l'origine étrangère des armes utilisées par les houthistes et les violations manifestes de l'embargo sur les armes qui se sont produites. La déclaration souligne en outre le soutien du Conseil à un mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies solide et efficace. Nous attendons avec intérêt de nous entretenir avec les représentants du Mécanisme immédiatement après la présente séance pour réfléchir aux moyens de renforcer la capacité du Mécanisme à inspecter un plus grand nombre de navires à destination des ports contrôlés par les houthistes, afin de garantir le respect de l'embargo sur les armes et d'empêcher l'importation d'armes. Le Mécanisme joue également un rôle essentiel en facilitant l'acheminement de biens essentiels au Yémen, contribuant ainsi à atténuer les graves crises économique et humanitaire auxquelles le pays est confronté. Bien entendu, ce n'est un secret pour personne que l'Iran fournit des armes aux houthistes, en violation de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU. Nous appelons donc une fois de plus l'Iran à mettre fin aux transferts d'armes et autres activités qui facilitent les attaques des houthistes en mer Rouge.

Avant la récente escalade provoquée par les houthistes, les Yéménites ordinaires commençaient à entrevoir un retour à la stabilité grâce à un cessez-le-feu durable et à un processus politique yéménite inclusif dirigé par l'ONU. Les houthistes risquent de réduire ces progrès à néant. Je tiens à préciser que les agissements des houthistes ne contribuent en rien à atténuer les difficultés du peuple yéménite, et encore moins à répondre aux besoins des civils palestiniens à Gaza. D'ailleurs, la propagande des houthistes laisse maintenant entendre qu'ils comptent poursuivre ces attaques même après l'instauration d'un cessez-le-feu à Gaza. De plus, ces attaques rendent de plus en plus difficile l'acheminement de l'aide humanitaire à d'autres populations qui souffrent, notamment au Soudan. Nous devons donc condamner ces attaques en mer Rouge pour ce qu'elles sont : un élément d'une stratégie à long terme visant à asseoir leur puissance et à détourner l'attention des problèmes intérieurs.

Les États-Unis partagent sans réserve l'aspiration du peuple yéménite à un avenir meilleur, qui garantisse le respect de ses droits humains et de ses libertés fondamentales. Nous demeurons convaincus qu'un dialogue constructif sur la feuille de route des Nations Unies reste une option préférable en vue de régler durablement le conflit et de répondre aux appels des Yéménites à la justice, à l'application du principe de responsabilité et à des réparations pour les violations de leurs droits humains et atteintes à ces droits.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je prononce la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et mon pays, la Sierra Leone, ainsi que du Guyana.

Nous remercions l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosornu de leurs exposés instructifs. Nous saluons également la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment leur attachement à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Yémen et soulignent la nécessité que les parties yéménites collaborent de manière constructive sous les auspices de l'ONU pour mettre fin au conflit. Un règlement politique durable doit être l'objectif ultime d'un processus politique dirigé et contrôlé par le Yémen. Nous saluons le rôle essentiel et les efforts du Royaume d'Arabie saoudite et du Sultanat d'Oman et d'autres acteurs régionaux à cet égard. L'instauration d'une paix globale nécessite la participation pleine, égale et véritable de tous les Yéménites, y compris les femmes et la société civile, aux négociations politiques et au processus de paix. Le peuple yéménite mérite une paix et un développement durables.

La situation humanitaire au Yémen continue de se détériorer, avec une insécurité alimentaire en hausse, en l'absence d'une solution politique. Cela est profondément préoccupant. Il est urgent de fournir une assistance vitale, les femmes et les filles étant les plus touchées. Nous demandons instamment à la communauté internationale d'accroître son soutien aux opérations humanitaires au Yémen et de veiller à ce que le Programme alimentaire mondial puisse reprendre ses activités dès que possible.

En outre, les changements climatiques exacerbent la crise en raison de la pénurie d'eau et en forçant les gens à quitter leurs foyers. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement, le Yémen fait partie des pays les plus vulnérables aux changements climatiques, comme l'illustrent les dommages et les perturbations causés par les récentes catastrophes naturelles, notamment les inondations.

Alors que le Yémen est déjà confronté à des problèmes de développement complexes et multiformes, les changements climatiques sont un multiplicateur d'incertitude susceptible de compromettre gravement l'avenir du pays. Il est impératif que les donateurs internationaux augmentent leur financement et investissent dans les systèmes d'alerte rapide. La pénurie de ressources en eau aggrave encore cette situation complexe, qui nécessite des initiatives nationales et un soutien financier adéquats pour relever ces défis.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana condamnent les attaques des houthistes contre les navires civils en mer Rouge. Ces attaques déstabilisatrices ont augmenté les coûts d'assurance et perturbé le commerce dans la région. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les primes d'assurance pour risque de guerre pour les navires qui traversent la mer Rouge ont augmenté. Nous sommes profondément préoccupés par l'attaque qui a visé le *MV True Confidence* le 6 mars et entraîné des pertes en vies humaines pour la première fois depuis le début de la crise l'année dernière. Nous sommes également très préoccupés par l'attaque perpétrée contre le *MV Rubymar* le 18 février, qui a entraîné le déversement de 21 000 tonnes d'engrais à base de sulfate de phosphate d'ammonium. Une forte concentration de ces marchandises dangereuses pourrait représenter une grave menace pour l'écosystème marin et l'industrie de la pêche yéménite. Nous appelons la communauté internationale à soutenir et à renforcer la capacité des garde-côtes yéménites à protéger le littoral du pays.

Comme l'a souligné l'Envoyé spécial Grundberg le mois dernier, « Ce qui se passe dans la région a une incidence sur le Yémen, et vice versa » (voir S/PV.9548). La situation à Gaza, les attaques maritimes en mer Rouge et les frappes aériennes sur le territoire yéménite sont autant de facteurs susceptibles de contribuer à une véritable crise généralisée dans la région. Il est plus urgent que jamais d'instaurer un cessez-le-feu immédiat à Gaza, compte tenu des effets qu'il aurait sur la sécurité et la stabilité de la région. Nous demandons donc à toutes les parties concernées de faire preuve de la plus grande retenue et de privilégier les voies diplomatiques au lieu des options de sécurité, tout en renforçant les efforts de désescalade. Pour terminer, nous devons préserver l'espace politique pour favoriser le dialogue et la médiation en faveur de la paix au Yémen et la mise en œuvre de la feuille de route de l'ONU.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et M^{me} Wosornu de leurs exposés, et je salue la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Les tensions croissantes en mer Rouge sont très inquiétantes. Les attaques et les opérations militaires en question ont fait des victimes, ce que nous déplorons. La Chine appelle les houthistes à respecter le droit des navires de commerce de tous les pays à naviguer dans les eaux de la mer Rouge conformément au droit international, et à cesser immédiatement leurs attaques. Nous appelons également les parties concernées à faire preuve de retenue et à cesser immédiatement toutes les actions susceptibles d'exacerber les tensions. Je tiens à réaffirmer que le Conseil de sécurité n'a jamais autorisé aucun pays à recourir à la force contre le Yémen. Aucun pays ne doit mal interpréter le droit international et les résolutions du Conseil ou en abuser.

L'escalade en mer Rouge perturbe gravement le processus politique au Yémen. L'accord conclu précédemment par les parties concernées sur un cessez-le-feu national, l'amélioration des conditions de vie et la reprise du processus politique global sous l'égide de l'ONU a été obtenu de haute lutte et mérite d'être salué. Nous espérons que les parties concernées s'en tiendront à l'orientation générale d'un règlement politique, qu'elles placeront les intérêts et le bien-être du peuple yéménite au-dessus de toute autre considération, et qu'elles continueront de faire avancer le processus politique dirigé et contrôlé par les Yéménites. La Chine appuie les efforts de M. Grundberg et attend de toutes les parties, en particulier les pays qui ont de l'influence, qu'elles jouent un rôle constructif pour apaiser la situation.

La crise humanitaire au Yémen persiste, avec plus de 18 millions de civils ayant un besoin urgent d'aide humanitaire et environ 2,4 millions d'enfants souffrant de malnutrition. La Chine appelle la communauté internationale à accroître ses contributions en faveur de l'action humanitaire et du développement du Yémen, et nous attendons avec intérêt la reprise, dès que possible, des opérations humanitaires du Programme alimentaire mondial dans le nord du Yémen.

Les tensions en mer Rouge sont une manifestation évidente des retombées du conflit à Gaza. Malgré que nous soyons dans le mois sacré du ramadan, qui devrait être une période de paix et de tranquillité pour la grande majorité des musulmans, la population de Gaza est toujours en proie à la souffrance et n'a aucun espoir de paix. Nous appelons une nouvelle fois Israël à cesser immédiatement ses opérations militaires dans la bande de Gaza et à mettre un terme au châtimeur collectif infligé au peuple palestinien. Nous appelons les pays concernés à entendre les appels d'une écrasante majorité des membres de la communauté internationale, à agir de manière véritablement responsable et constructive et à soutenir l'action du

Conseil pour donner suite dès que possible à la demande d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants d'aujourd'hui, l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosornu. Je salue également la présence du représentant du Yémen dans cette salle.

En ce mois sacré du ramadan, nous réaffirmons notre plein appui aux efforts déployés par l'Envoyé spécial pour obtenir un cessez-le-feu et relancer le processus politique par le biais d'une feuille de route de l'ONU au Yémen. Alors que la confiance entre les parties s'étioule et sur fond de vives tensions régionales, il est essentiel que le Conseil de sécurité maintienne son unité à l'appui des efforts déployés par l'ONU pour insuffler un nouvel élan au processus et encourager le dialogue entre tous les acteurs. Il faut éviter à tout prix une escalade militaire au Yémen.

La situation humanitaire, en particulier l'insécurité alimentaire et la malnutrition, reste alarmante, notamment pour les femmes et les enfants, comme l'a confirmé aujourd'hui M^{me} Wosornu. Nous ne devons pas relâcher nos efforts alors que plus de 18 millions de personnes au Yémen ont encore besoin d'une aide humanitaire en 2024. Nous sommes donc préoccupés par le fait que les distributions de vivres du Programme alimentaire mondial n'ont pas encore repris dans le nord et que les problèmes d'accès persistent.

Pour faire écho aux observations formulées par la représentante de Malte, je voudrais également rappeler que cette séance se déroule pendant la session de la Commission de la condition de la femme. Je me dois donc de réaffirmer notre ferme conviction qu'un processus véritablement inclusif est nécessaire pour parvenir à la paix au Yémen. C'est pourquoi nous appuyons l'approche participative de l'Envoyé spécial. Comme dans tous les conflits, ce sont les femmes qui ont été les plus touchées par la guerre au Yémen. Pourtant, elles ont à maintes reprises démontré leur engagement sans faille en faveur de la paix au niveau local, que ce soit par leurs efforts de médiation pour rétablir l'accès à l'eau ou en négociant la libération de détenus. L'exclusion croissante des femmes yéménites de la vie publique et politique, y compris les restrictions à leur liberté de circulation, est inacceptable et nuit au processus de paix. Nous appelons toutes les parties à défendre les droits des femmes et à garantir leur participation à toutes les étapes de tous les efforts diplomatiques en faveur de la paix.

En dernier lieu, je voudrais évoquer la situation en mer Rouge. Nous restons extrêmement préoccupés par le fait que les attaques des houthistes se sont poursuivies depuis

notre dernière séance d'information (voir S/PV.9548). Nous condamnons l'attaque lancée la semaine dernière contre le navire marchand *MV True Confidence*, qui a malheureusement coûté la vie à des civils. Ces attaques doivent cesser immédiatement, conformément à la résolution 2722 (2024), et le navire marchand *MV Galaxy Leader* et son équipage doivent être libérés. Les perturbations en mer Rouge sont lourdes de conséquences, et pas seulement pour l'économie mondiale ou le paysage politique. Il est indispensable que les biens essentiels, tels que les denrées alimentaires, les sources d'énergie et l'aide humanitaire, puissent transiter par ce couloir maritime vital. L'impératif environnemental est également clair. La menace que représente le navire marchand *MV Rubymar*, qui a coulé, pour l'écosystème marin de la mer Rouge et pour le secteur local de la pêche au Yémen est très préoccupante. Le 19 février, l'Union européenne a lancé une opération défensive, l'opération *Aspides*, afin de contribuer aux efforts déployés pour rétablir la sécurité maritime et la liberté de navigation, conformément au droit international applicable et à la résolution 2722 (2024). L'Union européenne apporte sa contribution, dans l'intérêt de la communauté internationale et de la région.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais commencer par remercier nos deux intervenants de leurs exposés et de leur travail, et je salue la participation du représentant du Yémen, *Ramadan kareem*.

Comme mes collègues de Malte et de Slovénie l'ont mentionné, en parallèle aux travaux de ce Conseil, se déroule depuis lundi la soixante-huitième session de la Commission de la condition de la femme. Celle-ci nous permet d'acter les progrès accomplis et de renforcer nos efforts en matière d'égalité des genres. À l'échelle du Yémen, la défenseuse des droits humains Najiba Al Naggar avait dressé le constat suivant devant le Conseil en 2021 :

« Malgré le rôle essentiel que les femmes yéménites ont joué dans l'action humanitaire et la consolidation de la paix, elles ont été exclues des rôles officiels et importants dans le processus de paix (...) et (...) elles ont été complètement exclues du (...) Gouvernement (S/PV.8797, p.8) ».

Nous avons entendu de notre collègue du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) combien de force et d'innovation elles apporteraient, surtout au développement économique du pays. Je voudrais mettre en exergue les trois points suivants.

Premièrement, et on l'a entendu de l'Envoyé spécial et de beaucoup de collègues, la Suisse est préoccupée par les tensions et attaques croissantes contre les navires

marchands en mer Rouge. Nous devons œuvrer collectivement à une désescalade et remédier à cette situation qui a déjà engendré des coûts humains, économiques et écologiques trop importants. Nous appelons par conséquent toutes les parties à la prudence et à la retenue, tout comme au strict respect du droit international et à redoubler d'efforts diplomatiques pour une désescalade des tensions actuelles.

Deuxièmement, la Suisse appelle à la préservation des acquis dans les discussions de paix au Yémen. Celles-ci doivent se concrétiser rapidement. À cet égard, nous saluons l'ouverture de plusieurs routes à Taëz et ailleurs, et appelons les parties à se coordonner et à capitaliser au mieux sur ces avancées. Nous redisons aujourd'hui le besoin d'un processus politique inclusif sous l'égide de l'ONU et réaffirmons notre plein soutien à l'Envoyé spécial. La participation pleine, égale et significative des femmes à toutes les étapes des efforts diplomatiques visant la paix est à la fois une évidence et une nécessité. Nous rappelons à ce sujet le quota de 30% convenu lors de la Conférence de dialogue national. Dans ce sens, nous saluons les efforts du Bureau de l'Envoyé spécial en vue d'intégrer davantage de femmes et de jeunes dans leurs activités, et l'encourageons à continuer ces initiatives importantes.

Troisièmement, la Suisse relève avec inquiétude l'augmentation des prix des denrées alimentaires de base aggravée par les tensions en mer Rouge, ainsi que la détérioration de l'environnement humanitaire, tant dans le nord que dans le sud du pays. Là aussi, nous avons entendu les chiffres inquiétants de l'OCHA. Les parties sont tenues, en vertu du droit international humanitaire, d'autoriser et de faciliter un acheminement rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire. À cet égard, et nous le soulignons régulièrement, le personnel humanitaire, y compris les femmes, est protégé par le droit international humanitaire et doit pouvoir accéder aux personnes dans le besoin en toute sécurité.

En ce début de ramadan et dans l'esprit de cette célébration, la Suisse demande à toutes les parties de faire un pas supplémentaire vers l'autre et d'ouvrir un espace de réconciliation. Par exemple, permettre la libération de prisonniers apporterait un soulagement à de nombreuses familles qui ont été forcées de passer ce mois sacré séparées.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosurnu de leurs exposés, et je souhaite la bienvenue au Représentant permanent du Yémen à la présente séance.

Il ne fait aucun doute que l'intensification des hostilités en mer Rouge, les tensions régionales liées au conflit à Gaza et l'évolution inquiétante de la situation au Yémen

compliquent encore davantage les efforts de médiation. Ainsi, la mise en œuvre de la feuille de route relative aux engagements pris en décembre 2023 pour instaurer un cessez-le-feu, améliorer les conditions de vie de la population et relancer un processus politique intra-yéménite est contrariée par des priorités et des intérêts divergents. Les difficultés majeures auxquelles le Yémen est confronté sur la voie de la paix illustrent la nécessité de préserver les progrès accomplis en vue de parvenir à un accord qui jette les bases nécessaires pour mettre un terme au conflit, un processus auquel doivent participer les femmes et les jeunes. C'est pourquoi l'Équateur appuie les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour créer un environnement propice à la mise en œuvre de la feuille de route, tout en appelant les parties à s'abstenir de provocations susceptibles de compromettre la trêve qui a permis de faire reculer la violence.

Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport mensuel, les houthistes ont poursuivi leurs attaques en mer Rouge et dans le golfe d'Aden, causant malheureusement les premiers décès parmi les membres d'équipage des navires pris pour cible. En plus de poser une grave menace pour la sécurité, ces attaques peuvent aussi avoir de graves répercussions sur l'environnement, comme on peut le craindre à la suite du naufrage du *MV Rubymar*, ainsi que sur l'économie. En effet, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a mis en garde contre les conséquences économiques que la perturbation des chaînes logistiques pourrait avoir sur les pays d'Afrique de l'Est, qui dépendent fortement du canal de Suez pour leurs échanges commerciaux, et du risque que cela entraîne pour la sécurité alimentaire au Yémen et dans la région. Ma délégation craint que ces facteurs n'aggravent la situation humanitaire causée par le conflit au Yémen, où, selon le Programme des Nations Unies pour le développement, plus de 80% de la population vit dans des conditions de pauvreté multidimensionnelle. Nous saluons les efforts déployés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Programme alimentaire mondial et d'autres pour atteindre les personnes les plus vulnérables. Comme le fait la résolution 2722 (2024), l'Équateur condamne à nouveau les attaques visant des navires de commerce, qui n'ont aucune justification ni légitimité, et exige des houthistes qu'ils cessent immédiatement ces attaques. Les mesures prises par les États pour défendre leurs navires doivent être conformes au droit international.

Pour terminer, je souhaite souligner qu'il est important que le Conseil maintienne une position unifiée concernant la trajectoire à long terme du Yémen, qui doit être celle d'une paix juste et durable obtenue par les Yéménites grâce à des négociations menées sous l'égide de l'ONU.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire

général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Edem Wosornu, de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire dans le pays.

Nous sommes profondément préoccupés par la poursuite de la militarisation des eaux bordant le Yémen, y compris la mer Rouge. Outre la présence de la soi-disant coalition dirigée par les États-Unis et le Royaume-Uni, un autre facteur de déstabilisation tient à présent au déploiement de navires militaires de l'Union européenne dans le cadre de l'opération Aspides. Bien entendu, personne ne conteste qu'il est important de garantir la sécurité de la navigation internationale. Nous condamnons avec force les attaques visant des navires pacifiques, qui mettent en péril la vie de leurs équipages et la sécurité de leurs cargaisons, comme nous condamnons toute action qui entrave la liberté de navigation. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles et aux amis des membres de l'équipage du navire marchand *MV True Confidence* qui ont perdu la vie, et nous exigeons la libération immédiate du navire marchand *MV Galaxy Leader* et de son équipage. Nous envoyons systématiquement des signaux en ce sens dans nos échanges avec les représentants du mouvement Ansar Allah. Nous sommes tous et toutes, sans exception, intéressés par la désescalade dans cette zone cruciale pour la navigation commerciale.

Cependant, l'opération engagée en mer Rouge par les États-Unis et leurs satellites n'a pas permis dans la pratique de stabiliser la situation, mais a abouti au résultat diamétralement opposé. La situation politique et militaire déjà complexe dans cette région du monde s'est aggravée à l'extrême. Par ailleurs, de l'aveu même de l'armée américaine, l'emploi de la force par la soi-disant coalition n'aboutit pas aux résultats escomptés par Washington. Pour autant que nous puissions en juger, elle ne parvient pas à détruire ou même à entamer le potentiel militaire des houthistes, puisque leurs attaques non seulement se sont poursuivies, mais sont aussi devenues plus fréquentes. Un navire a déjà sombré complètement et des membres d'équipage ont été tués. Tel est le prix de l'escalade. Dans le même temps, le niveau d'hystérie militaire dans la région atteint des sommets. Mais nos collègues des États-Unis ne se laissent pas décourager, car la seule diplomatie qu'ils reconnaissent est celle de la canonniers.

On peut envisager la question des houthistes et de leurs revendications sous différents angles. Force est toutefois d'admettre que la crise en mer Rouge résulte, à des degrés divers, des actions brutales commises par Israël contre des centaines de milliers de Palestiniens

innocents dans la bande de Gaza. Et ce sont les alliés américains d'Israël qui empêchent qu'il soit mis fin à ces violations flagrantes du droit international humanitaire. Pourtant, Washington, Londres et plusieurs autres capitales essaient de nier l'évidence et ne font que jeter de l'huile sur le feu. C'est précisément l'effet que produiront de nouvelles frappes sur le territoire yéménite, qui ne sont rien d'autre qu'une nouvelle agression contre un État arabe souverain. Nous tenons à souligner une fois de plus que les arguments avancés par Washington et Londres pour justifier leurs actions en invoquant le droit de légitime défense consacré par l'Article 51 de la Charte des Nations Unies sont absolument indéfendables. Le Conseil de sécurité n'a pas autorisé l'emploi de la force, que ce soit au Yémen ou dans les eaux environnantes, en vertu du Chapitre VII de la Charte, et la résolution 2722 (2024) ne prévoit pas non plus un tel mandat.

Il va sans dire que l'aggravation actuelle de la situation risque de réduire à néant tous les progrès encourageants accomplis en vue d'un règlement politique global du conflit au Yémen. La situation politique interne dans le pays est encore relativement calme, mais le créneau favorable se referme rapidement. Les circonstances actuelles compliquent encore davantage le travail de l'Envoyé spécial, notamment s'agissant d'achever l'élaboration de la feuille de route pour un règlement interyéménite. Notre appui aux efforts de M. Grundberg demeure inébranlable. Il importe de garder à l'esprit que le cadre juridique international en vue d'un règlement au Yémen doit être mis à jour.

La Russie continue d'entretenir des contacts étroits avec toutes les principales forces politiques yéménites et les principaux partenaires régionaux. Ainsi, du 26 au 29 février, nous avons accueilli à Moscou le Président du Conseil des ministres et Ministre des affaires étrangères du Yémen, M. Ahmed Awad Binmubarak. Nous n'avons cessé de souligner que la situation doit être réglée exclusivement par des négociations et par des moyens politiques et diplomatiques, dans le cadre d'un dialogue interyéménite inclusif mené sous l'égide de l'ONU. Nous appelons toutes les parties prenantes à se concentrer sur les questions nationales. C'est ce qui compte le plus en ce moment.

Nous appelons également la communauté internationale à poursuivre ses efforts pour mettre fin à l'opération militaire israélienne dans la bande de Gaza. Il est essentiel de régler cette question pour stabiliser la situation, pas seulement en mer Rouge, mais aussi dans d'autres zones du Moyen-Orient, où les actions d'Israël provoquent une colère et une indignation justifiées. La question palestinienne, restée sans réponse pendant tant d'années, a

également des conséquences. Sans une solution juste, basée sur les paramètres juridiques internationaux convenus, la région sera toujours une bombe à retardement. Appliquer la politique de l'autruche à ce sujet est inapproprié et risque de déstabiliser la situation aux niveaux régional et mondial. La Russie est prête à faire tout ce qui est nécessaire pour empêcher que cela ne se produise.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Japon.

Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et M^{me} Wosornu de leurs exposés instructifs.

Les attaques des houthistes dans la mer Rouge et le golfe d'Aden ont entraîné de lourdes conséquences, qui ne cessent de s'aggraver. Parmi des dizaines d'incidents, le naufrage d'un navire transportant des tonnes d'engrais et l'attaque meurtrière contre un autre navire, qui a tragiquement entraîné la mort de trois marins et en a blessé plusieurs autres, sont particulièrement alarmants.

Le Japon condamne fermement la conduite révoltante et injustifiable des houthistes, qui entrave le commerce mondial et porte atteinte aux droits et libertés de navigation, ainsi qu'à la paix et à la sécurité régionales. Les houthistes doivent cesser leurs attaques contre les navires de commerce et libérer immédiatement le navire japonais *MV Galaxy Leader* et les 25 membres de son équipage. Ils doivent aussi cesser de mettre en danger la sécurité maritime, l'environnement et des civils innocents.

Le Yémen a payé un lourd tribut à ce conflit, qui dure depuis des années. Il a désespérément besoin de paix et de stabilité. Le Conseil de sécurité doit rester uni en cette période de crise et continuer à appuyer les efforts de l'Envoyé spécial Grundberg visant à faciliter les fragiles pourparlers de paix et à œuvrer en faveur d'une paix durable au Yémen. Comme M^{me} Wosornu l'a souligné dans son exposé, qui donne à réfléchir, nous devons redoubler d'efforts pour améliorer la situation humanitaire et économique désastreuse au Yémen. Le Japon, qui fait partie des principaux donateurs, reste fermement engagé en faveur de cet objectif.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de

sécurité pour le mois en cours et à vous souhaiter plein succès dans l'exercice de vos fonctions. Je remercie également votre prédécesseure, la Représentante permanente du Guyana, pays ami, de sa présidence réussie du Conseil le mois dernier. Je tiens aussi à remercier M. Hans Grundberg et M^{me} Edem Wosornu de leurs exposés.

Le Conseil de direction présidentiel et le Gouvernement yéménite réaffirment leur engagement en faveur d'une paix globale et durable au Yémen et appuient les efforts déployés par l'ONU, par l'intermédiaire de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, pour relancer le processus politique sur la base des mandats convenus pour une solution politique, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les textes issus de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

La paix au Yémen est une priorité et présente le plus grand intérêt pour le peuple yéménite. La paix ne peut être obtenue sans un engagement sérieux des milices houthistes en faveur de tous les efforts de paix régionaux et internationaux menés par l'Organisation des Nations Unies. Les milices doivent cesser leur escalade militaire et leur guerre contre le peuple yéménite et ses aspirations, et mettre fin aux menaces qu'elles font peser sur la paix et la sécurité régionales et internationales. Elles doivent aspirer à la paix et raviver l'espoir d'un retour à la paix tant attendue.

Le Gouvernement yéménite appelle la communauté internationale et le Conseil à reconsidérer leur réponse face aux violations continues par les milices terroristes houthistes des accords et des initiatives visant à instaurer la paix et à mettre fin au conflit. Il faut empêcher ces milices d'exploiter la situation actuelle à des fins de mobilisation militaire et de repositionnement dans différentes zones, en préparation de nouveaux cycles de violence et d'escalade. Il faut redoubler d'efforts pour contraindre les milices à respecter leurs engagements, à commencer par l'ouverture des points de passage et des principaux axes routiers dans la province de Taëz et dans d'autres villes, ainsi que la libération des prisonniers et des détenus selon le principe « tous pour tous ». À cet égard, nous saluons les bons offices exercés par nos frères du Royaume d'Arabie saoudite pour régler la crise au Yémen, instaurer la paix et atténuer les souffrances du peuple yéménite.

Le Gouvernement yéménite met une nouvelle fois en garde contre l'afflux continu d'armes iraniennes à destination des milices houthistes, qui met en danger la paix et la sécurité régionales et internationales, en prolongeant le conflit et en exacerbant la crise humanitaire. Nous soulignons qu'il est plus urgent que jamais de réexaminer les moyens de contrer

les activités des supplétifs du régime iranien, qui sapent la sécurité et la stabilité au Yémen, dans la région et dans le monde. À cette fin, il faut apporter un appui au Gouvernement yéménite et renforcer ses capacités pour lui permettre de remettre en place les institutions de l'État, de protéger les eaux territoriales du Yémen, de sécuriser les lignes maritimes internationales et d'exercer sa souveraineté et son autorité sur l'ensemble du territoire yéménite. Cela permettra d'assurer la sécurité et la stabilité, y compris dans les villes et les ports qui ont été transformés en bases pour porter atteinte à la sécurité et à la sûreté de la navigation internationale dans la mer Rouge, le détroit de Bab el-Mandab et le golfe d'Aden.

Le Gouvernement yéménite s'emploie à adopter des mesures visant à alléger les souffrances du peuple yéménite, à atténuer les conséquences socioéconomiques et humanitaires catastrophiques de la guerre lancée par les milices terroristes houthistes, à assurer la sécurité, la stabilité et le développement, à lutter contre la corruption, au regard des immenses défis posés par la suspension, depuis plus d'un an et demi, des exportations de pétrole brut, qui représentent 70 % des recettes publiques, en raison de la prise pour cible par les milices houthistes d'installations vitales d'exportation de pétrole, privant ainsi le peuple yéménite de ses ressources les plus importantes. Cela fait partie de la politique de famine et de guerre économique systématique menée par les milices houthistes contre le peuple yéménite, qui ne saurait être tolérée. Le Gouvernement yéménite appelle une nouvelle fois la communauté internationale et le Conseil à l'aider à trouver les voies et moyens qui permettraient au Yémen de reprendre ses exportations de pétrole, ressource vitale et essentielle, pour qu'il puisse s'acquitter de ses obligations et devoirs.

Le fait que les milices houthistes continuent de prendre pour cible des navires commerciaux transportant des denrées alimentaires et de l'aide humanitaire vers les ports yéménites constitue un blocus économique pour le peuple yéménite, qui entraîne l'aggravation de la crise humanitaire en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires de base, du coût du transport et des frais d'assurance, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et l'insécurité alimentaire.

Le Gouvernement yéménite compte sur l'appui de ses partenaires de développement, qu'il s'agisse de pays ou d'organisations internationales, pour faire avancer la mise en œuvre des réformes et atténuer les souffrances des citoyens. À cet égard, nous saluons l'appui fraternel du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, qui a considérablement contribué au règlement d'un grand nombre de nos problèmes financiers et en matière de services. Le Gouvernement yéménite demande à la communauté internationale d'apporter un appui technique

et financier dans le cadre d'un programme global qui contribue à la reconstruction et à la reprise économique. L'accent doit être mis sur les activités de développement, qui constituent un point de départ important pour faire face à la crise humanitaire au Yémen.

Le Gouvernement yéménite s'efforce également d'achever l'intégration des femmes dans le processus de développement durable, en tirant parti de l'appui de la communauté internationale pour améliorer les perspectives d'avenir, en élaborant des stratégies à long terme pour appuyer divers secteurs économiques et en renforçant les capacités institutionnelles du Gouvernement, afin qu'il puisse assumer ses responsabilités et répondre aux besoins fondamentaux, qui entravent indirectement la participation effective des femmes yéménites au processus de développement.

Les initiatives unilatérales du Gouvernement visant à ouvrir les routes sont conformes aux instructions du Conseil de direction présidentiel, dirigé par S. E. le Président Rashad Mohammed Al-Alimi, et du Gouvernement yéménite, en vue de faciliter la circulation des citoyens et l'acheminement de marchandises et de vivres entre les provinces et d'atténuer les souffrances du peuple yéménite, qui fait preuve de patience, dans diverses régions. Cette mesure a également permis de répondre à des questions importantes qui suscitent des controverses depuis des années, à savoir qui est responsable du blocage des routes entre les provinces, faisant obstacle aux initiatives visant à les rouvrir et aggravant les souffrances du peuple yéménite.

Au cours des dernières années, les milices houthistes ont fait échouer toutes les initiatives présentées par le Gouvernement yéménite pour ouvrir les routes, notamment l'Accord de Stockholm et la trêve humanitaire instaurée sous l'égide de l'ONU, dont l'une des dispositions prévoyait la levée du siège injuste imposé à la province de Taëz, qui est la province plus densément peuplée du Yémen, ainsi que l'ouverture des routes principales. Malheureusement, ces milices se sont soustraites à leurs responsabilités et n'ont pas ouvert les routes. Elles ont préféré ouvrir de nouvelles routes accidentées et peu sûres.

La position des milices houthistes en ce qui concerne ces initiatives a coïncidé avec leurs attaques terroristes contre des navires commerciaux en mer Rouge, dans le détroit de Bab el-Mandab et dans le golfe d'Aden, sous le prétexte de lever le blocus imposé à la bande de Gaza. Cela a compliqué davantage la situation humanitaire et le processus politique, et a révélé la véritable position des milices à l'égard des efforts de désescalade et de l'instauration de la paix au Yémen. Les milices ne se soucient guère de la situation économique et humanitaire difficile que connaît le peuple yéménite. Pour la dixième année

consécutives, elles continuent à fragmenter le Yémen et à imposer un blocus injuste à plusieurs provinces et villes, ce qui a provoqué la pire crise humanitaire au monde.

Le Gouvernement de mon pays condamne la dangereuse escalade des attaques terroristes des houthistes contre la navigation internationale, en particulier l'attaque des milices houthistes contre le navire marchand *MV True Confidence*, qui a entraîné la mort de trois marins et en a blessé quatre autres. Nous condamnons également l'attaque commise contre le *MV Rubymar*, au large des côtes du Yémen, qui transportait environ 21 000 tonnes d'engrais et de pétrole hautement toxiques. Le navire a ensuite coulé à quelque 11 milles marins au large des côtes du Yémen. Nous nous attendions à ce scénario, d'autant plus que les appels du Gouvernement yéménite à éviter cette catastrophe imminente étaient sans réponse depuis plus de 12 jours.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à un risque croissant d'une catastrophe écologique, aux conséquences graves pour le milieu marin des eaux territoriales du Yémen et dans la mer Rouge, ainsi qu'à une catastrophe économique et humanitaire qui touchera des centaines de milliers de Yéménites dont les moyens de subsistance dépendent des ressources marines.

Le Gouvernement yéménite appelle une nouvelle fois les États, les organisations internationales et les organismes œuvrant à la préservation du milieu marin à gérer rapidement la crise liée à ce navire et à appuyer le Gouvernement yéménite et son plan d'urgence destiné à éviter une dangereuse catastrophe environnementale. Nous soulignons également la nécessité de disposer de mécanismes internationaux efficaces pour faire face rapidement à de tels incidents et catastrophes, en particulier à la lumière des attaques directes que les milices houthistes continuent de mener contre les navires transportant du pétrole et des produits chimiques le long des routes de navigation internationales.

Enfin, le Gouvernement de mon pays rappelle que les risques liés au pétrolier *FSO SAFER* persistent, surtout après la suspension du plan de sauvetage d'urgence mené par l'ONU du fait de l'évolution récente de la situation en mer Rouge, et compte tenu de l'indifférence des milices houthistes face au risque de déversement de plus d'un million de barils de pétrole et de leurs manipulations et chantage à l'égard de la communauté internationale depuis huit ans.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice sur la liste.

J'invite à présent les membres à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 25.